

# SÉJOUR YOGA

MAI

31-01

Avec Amélie  
physio et prof de yoga  
et Lucie Fiore  
illustratrice

JUIN

21-22

Avec Amélie Bertschy

SEPTEMBRE

27-28

Avec Amélie Bertschy

OCTOBER

4-5

Avec Amélie Bertschy

Le tarif du séjour est fixe à 270 CHF Il comprend la demi-pension en cabane (souper, nuitée et petit déjeuner), un apéro de bienvenu, deux randonnées accompagnées, deux cours de yoga ainsi qu'un workshop à thème. Ce tarif comprend également la planification, l'organisation et l'encadrement du séjour. Il ne comprend pas le transport (voiture, train, ...), les consommations et pique-niques.

Le montant est à régler sur place en cash ou en carte

## CONDITIONS GENERALES

### 1. Champ d'application

La Cabane de Louvie organise le séjour.

### 2. Conclusion du contrat

L'inscription se fait via le site internet de la cabane de louvie : [www.louvie.ch](http://www.louvie.ch), sur la page des réservations choisir la formule séjour yoga. Le.la participant.e reçoit en suite une confirmation de réservation écrite. A partir de ce moment, l'inscription est ferme.

### 3. Conditions d'annulation

#### 3.1 Par la Cabane de Louvie

Si la Cabane de Louvie doit annuler le séjour, les participants seront intégralement remboursés.

Si le nombre minimal de participants n'a pas été réuni, la randonnée est annulée. La décision sera communiquée au plus tard 3 jours avant la date prévue.

En cas de condition météorologiques extrêmes (Orages ou vents violents, tempête de neige, risque d'avalanche élevé) la Cabane de Louvie se réserve le droit d'annuler ou reporter le séjour. La décision sera prise au plus tard 48h avant la randonnée.

Lors d'un report, les personnes ne pouvant pas participer seront intégralement remboursés.

#### 3.2 Par le.la participant.e

Toutes annulation doit être annoncée par e-mail à [claudia@louvie.ch](mailto:claudia@louvie.ch). En cas d'annulation le séjour sera intégralement remboursé jusqu'à 48h précédant le début du séjour. A partir de 2 jours précédant la date du séjour, aucun remboursement ne sera possible.

### 4. Assurance

Il est de la responsabilité du participant de contracter les assurances suivantes :

- Assurance maladie et accident
- Couverture en cas de recherche, sauvetage et rapatriement (REGA, Air-Glacières, Air Zermatt)
- La Cabane de Louvie se réserve le droit d'appeler des secours au nom d'un participant si elle le juge nécessaire pour sa sécurité ou sa santé, même si celui-ci n'est pas assuré.
- Assurance annulation
- Assurance responsabilité civile incluant les accidents de montagne

De son côté, la Cabane de Louvie a contracté une assurance Responsabilité Civile professionnelle.

### 5. Santé et sécurité

Le.la participant.e est tenu de communiquer toute particularité sanitaire d'ordre physique ou psychique (Allergies, vertiges, problèmes ostéo/articulaire, maladies métaboliques, maladies cardio-respiratoires, etc.). Il est de la responsabilité du participant de se munir des médicaments en lien avec d'éventuelles pathologies.

La Cabane de Louvie ne peut être tenue pour responsable des vols, incidents, accidents, dommages corporels ou matériels survenant pendant la randonnée, le cours de yoga, le workshop et pendant les trajets pour se rendre ou quitter la région du séjour.

En soumettant votre inscription au séjour à la Cabane de Louvie, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté les conditions mentionnées dans le document, notamment les détails sur le tarif, les modalités de paiement, les conditions générales, les politiques d'annulation, les assurances recommandées, et les informations relatives à la santé et à la sécurité. Vous consentez également à vous conformer aux règles et réglementations énoncées par la Cabane de Louvie tout au long de votre participation au séjour.